

Attention aux arnaques au dépannage sur Internet



Une fuite d'eau, une porte bloquée ou une panne d'électricité peuvent nécessiter une intervention en urgence. Dans ces situations, certaines entreprises peuvent pratiquer des tarifs abusifs, proposer des travaux inutiles ou faire signer des interventions sans devis suffisamment clair.

Avant de faire intervenir un dépanneur :

- vérifiez les avis sur plusieurs sites ;
- demandez un devis détaillé avant tout travail ;
- méfiez-vous des prix anormalement bas ;
- ne signez aucun document que vous ne comprenez pas.

Si vous êtes locataire

Contactez d'abord votre propriétaire ou votre agence. Ils peuvent vous orienter vers un artisan de confiance et vous éviter des frais à votre charge.

Pensez à votre assurance habitation

Contactez également votre assurance habitation. Elle peut selon votre contrat, vous orienter vers des professionnels fiables et prendre en charge une partie des frais.

En cas de dépannage urgent, prenez quelques minutes pour vérifier le professionnel avant de vous engager. Ces précautions peuvent vous éviter une facture excessive ou des travaux inutiles.

Publié le 12/08/2026